



MAGAZINE

NESPPOULS

INFOS

INFORMATIONS MUNICIPALES N°62 /// Mai 2025



Commémoration du 8 mai



Synthèse du budget
primitif 2025



Tous unis contre
le moustique tigre

Téléchargez
les publications



SOMMAIRE

Pages 04 à 07
VIE MUNICIPALE /
DOSSIER

Pages 08 à 09
FOCUS

Pages 10 à 17
VIE LOCALE

Page 18
COTÉ CONSEIL

Page 19
COTÉ AGGLO



**Restez connectés
à votre territoire
avec
IntraMuros!**

Mairie de Nespouls : 14 place de la Croix Blanche 19600 NES-POULS

Tél. 05 55 85 82 22 mairie@nespouls.fr

Directeur de la publication : François Patier Maire de Nespouls.

Responsable de l'édition et Rédaction : Monique Serre Conseillère Municipale Adjointe à la Communication.

Crédits photos © : Mairie de Nespouls, Associations, Ecole Tina Adler, Pixabay, IGOZCOM.

Conception graphique : IGOZCOM

Impression : AREDEP REPRO 400 exemplaires.

Nous suivre en un clic



www.nespouls.fr



<https://appli-intramuros.fr/>



<https://www.facebook.com/MairieDeNespouls>

LES PERMANENCES EN MAIRIE

FAMILLES RURALES

Le 1er lundi du mois de 09h00 à 12h00 sur rendez-vous :

GAEILLE MAURY

07 88 56 52 76 / 05 55 26 86 49

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

chargée d'apporter une aide individuelle et gratuite aux démarches administratives en ligne.

Elle assure aussi le POINT CONSEIL BUDGET service gratuit labellisé par l'Etat.

ASSISTANTE SOCIALE

Rattachée à la Maison de la Solidarité Départementale de Brive Ouest, Madame LUCAS

Elisa assurera à partir du mois de juin des permanences physiques à la mairie.

Pour prendre rendez-vous, contacter la MSD

05 19 07 82 66.

Permanences de 09h00 à 12h00 :

le mardi 24 juin, le mardi 15 juillet, le mardi 29 juillet, mardi 12 août, mardi 09 septembre et le mardi 23 septembre.

4 créneaux de rendez-vous en matinée :
09h00, 09h45, 10h30 et 11h15.

Les permanences du dernier trimestre 2025 seront communiquées dans le prochain journal Nespouls Infos de septembre n°63.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Aide au règlement à l'amiable des litiges de la vie quotidienne. Confidentiel, gratuit et rapide.

Prise de rendez-vous auprès de M. CHASTANG Gilles Conciliateur de Justice au Tribunal Judiciaire de Brive

06 87 43 57 36

gilles.chastang@conciliateurdejustice.fr

Remerciements aux associations, à Christine Meyjonade, à Jean Paul Serre et à Marie Martine Patier qui ont participé à la rédaction de ce journal.



<https://www.youtube.com/@mairiedenespouls>



Un début d'une année déconcertant

Avant toute chose, je souhaite revenir sur la participation de l'école Tina Adler aux cérémonies du 8 mai qui a, une fois de plus, marqué les mémoires et montré la qualité d'un enseignement qui favorise les initiatives, notamment en faveur de la paix, denrée qui se fait de plus en plus rare aujourd'hui mais qui, quand elle est portée par les plus jeunes, laisse espérer un avenir meilleur et digne de cette devise inspirée par les « Mille oiseaux de Sadako » : « Ceci est notre cri, ceci est notre prière pour construire la paix dans le monde ».

Néanmoins, depuis quelque temps déjà, l'histoire a pris un tel élan qu'il devient difficile de suivre et de mémoriser les étapes qui se suivent. Rarement depuis la fin du dernier conflit mondial, des événements à résonance planétaire aussi inattendus qu'improvisés se succèdent notamment depuis la fin du mois de janvier. Une chose est sûre, les équilibres mondiaux sont bouleversés. Difficile de garder la tête froide et de prendre du recul tant les surprises sont nombreuses et variées. Comment imaginer l'avenir dans de telles conditions ; et pourtant la vie « ordinaire » continue. Les communes doivent continuer à se gérer sans que les perspectives notamment budgétaires ne soient réellement fiables. C'est ainsi que le budget 2025 de Nespouls a été élaboré et voté avec sagesse pour éviter des ajustements tardifs.

Malgré ce contexte incertain, Nespouls a la chance d'avoir en perspective pour les années qui viennent, des projets qui permettent de regarder l'avenir avec réalisme et sérénité. Pas seulement des projets communaux mais des réalisations attendues sur la plateforme aéroportuaire qui devraient favoriser le développement de la commune. Des opportunités qu'il faudra saisir et gérer, que ce soit en accueillant de nouveaux habitants autant qu'en profitant des retombées financières des différents programmes annoncés. Les études prévues cette année vont nous permettre de choisir les scénarios qui paraissent les plus favorables. Je remercie la commission budget d'avoir su équilibrer les projets 2025. Ce numéro du bulletin municipal détaille les chiffres associés à ces programmes.

On peut noter l'appréciation favorable émise par la trésorière de la commune qui conforte les choix votés le 15 avril. Pour ne citer que les plus importants : la réalisation de l'aire de loisirs et sportive multigénérationnelle programmée à proximité du city stade, financée par les fonds européens à hauteur de 80% du devis proposé ; la transformation de l'ancien local des infirmières en un appartement confortable dans l'ancien presbytère ; l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la partie récente de l'école et l'entretien des routes communales.

Nous atteignons déjà la fin de l'année scolaire avec la perspective des vacances et d'une rentrée dignement fêtée à l'aéroport par un spectacle aérien unique prévu le dimanche 28 septembre prochain. Un rendez-vous à ne pas manquer, comme celui de la foire de Belveyre le 15 juin et de la fête de la musique organisée, pour la première fois sur le site de La Croix Blanche, le 21 juin.

Bon courage à toutes et à tous

François Patier

UNE COMMÉMORATION DU 8 MAI PORTEUSE DE PAIX ET D'ESPOIR

À l'occasion du 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la commune a rendu un hommage solennel et émouvant à ceux qui ont combattu pour la liberté. Les cérémonies, empreintes de respect et de recueillement, se sont déroulées en présence des autorités civiles et militaires, des porte-drapeaux, des associations patriotiques (Les Passeurs de Mémoire, Le Souvenir Français), ainsi que d'un public venu nombreux.

Cette commémoration s'est articulée autour de plusieurs moments forts : une cérémonie traditionnelle devant le monument aux morts où un hommage a été rendu aux quatre morts pour la France à Nespouls pendant la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'un temps de reconnaissance dédié aux « Justes parmi les Nations » devant la stèle du Jardin des Justes.

Mais ce devoir de mémoire a pris une dimension particulièrement symbolique grâce aux enfants et aux jeunes, qui ont incarné, avec force et sensibilité, un message de paix et d'espoir. Juste avant la cérémonie officielle, les enfants de la chorale de l'école Tina Adler ont confectionné des origamis en hommage à Sadako Sasaki, fillette japonaise victime de la bombe d'Hiroshima, et



connue à cause de la grue en papier devenue symbole universel de paix (cf. histoire de Sadako Sasaki en page 10). Dans un geste chargé de sens, les enfants ont porté fièrement leur guirlande de grues du monument aux morts jusqu'à la salle polyvalente, où se tenait l'exposition «D'une guerre à l'autre», consacrée à la vie quotidienne des Nespoulois durant et entre les deux guerres mondiales.

Cette exposition a été enrichie le lendemain par une conférence présentée par Jean-Paul Serre, responsable de la Maison du Patrimoine, avec le concours de l'Association des Amis du Causse.

Un nouveau calvaire à la Place Lieutenant-Colonel Théodore Galinat

Au bout de 10 ans, le temps faisant son œuvre, la croix du calvaire du monument aux morts a montré des signes de faiblesse, en s'affaisant, faisant courir un risque aux passants et aux riverains. C'est donc au début du mois de septembre 2024 que notre agent technique est venu en urgence informer la mairie de ce qui se passait.

Alors une équipe de choc conduite par Jérôme Oliveira et Patrice Gouby s'est mise en place avec l'aide d'Éric Laval et son chariot élévateur. Le Christ fut démonté et le bois de la croix fragilisé fut récupéré par Patrice Gouby avec pour consigne de refaire une croix dans un bois solide qui vieillit bien.

Après de longues recherches, aucune solution ne fut trouvée dans les forêts corréziennes, et c'est une forêt des Vosges qui a proposé un châtaignier aux dimensions requises. L'entreprise "Le bois dans tous ses états" a été chargée de retailler la croix aux bonnes dimensions et de préparer son scellement. L'équipe, complétée de Kévin Laval, qui avait procédé au démontage, a mis en place la nouvelle croix le 5 Mai 2025. Celle-ci sera bénite par Don Régis le 29 juin, après la messe, à 10h30. La bénédiction sera suivie d'un verre de l'amitié dans la salle des mariages.

D'après les archives étudiées par Jean-Paul Serre, on apprend que le Calvaire a été érigé bien avant le monument aux morts.



Programme des travaux de voirie 2025



- ◆ Rue de la Chabane (de la rue Saint Julien jusqu'au croisement avec la rue du Fournicol)
- ◆ Route des Escures (de la rue Saint Julien jusqu'au croisement de la rue de la Chabane)
- ◆ Amorce Chemin des Escuras
- ◆ Rue de la Combe du Puits (de la rue Chabanne jusqu'au croisement de la rue du Four de Reyjades)
- ◆ Chemin du Grand Lac au Breuil (rénovation partielle)
- ◆ Route de la Jargassade (point à temps de la route de la Forêt de Turenne jusqu'à la Lissadière)
- ◆ Route de Fougères Vieux (empierrement sur 80m²)
- ◆ Rue des Vieux Fours à Belveyre
- ◆ Promenade du tailleur à Belveyre (rénovation partielle)
- ◆ Route d'Erlissoux (à partir du chemin du Lac à Favars sur 965m)

Deux projets phares pour la Commission Communale d'Action Sociale



L'activité accrobranche est prévue pour les enfants de l'école Tina Adler le samedi 20 septembre après-midi.

Le repas des aînés est prévu le dimanche 16 novembre.

Pour faire suite à la demande de seniors, des rencontres belote et jeux de société ont été mises en place depuis le 25 mars chez Topeur les mardis après-midi à 15h00. Des rencontres pétanque auront lieu quand les conditions météorologiques le permettront.

La commune, nouvelle "Ville Aidante Alzheimer"

La municipalité a officiellement signé le 26 mars la charte « Ville Aidante Alzheimer » en présence de la présidente Nelly Barron et de la coordinatrice Laeticia Galy de France Alzheimer Corrèze. Étaient également présents le maire de Nespouls François Patier accompagné de l'adjointe au maire chargée des affaires sociales, Monique Serre qui est à l'origine de cette démarche.

En établissant un partenariat avec France Alzheimer Corrèze, la commune signataire réaffirme son engagement à promouvoir l'inclusion et l'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées dans l'espace public.

Pour une cotisation annuelle de 90€, la municipalité se positionne comme un acteur clé pour sensibiliser, informer et orienter ses administrés vers des initiatives locales dédiées aux personnes malades et à leurs familles. Dans cette optique, France Alzheimer Corrèze propose des actions de proximité telles que des cafés mémoire, des séjours vacances et des cafés rencontres à visée thérapeutique, etc... Ces initiatives visent à lutter contre l'isolement social



et le repli sur soi des personnes atteintes. Par ailleurs, des formations pour aidants familiaux sont mises en place et la commune peut agir en tant que relais pour faciliter leur organisation.

Il s'agit de la 47e charte « Ville Aidante Alzheimer » signée par France Alzheimer Corrèze avec les communes et villes du département.

Civisme : un engagement important pour notre commune

La qualité de vie dans notre commune repose sur le civisme de chacun. Le « bien vivre ensemble » implique des règles élémentaires de bon voisinage, de sécurité et de bon sens. Les doléances des administrés reçues en mairie nous amènent à rappeler quelques principes fondamentaux.

Interdiction du brûlage des végétaux

Les feux de plein air destinés à l'élimination des déchets verts sont strictement interdits en raison de leur impact environnemental. Les résidus de jardin doivent être déposés en déchetterie ou valorisés par le compostage. En paillage ou en compost, ils deviennent un excellent engrais pour le jardin et les plantes.

Horaires de tonte

Pour les travaux de jardinage et plus particulièrement la tonte de pelouse, la loi française a établi des règles strictes pour éviter les problèmes de voisinage (arrêté préfectoral du 24/06/1992).

Tranches horaires AUTORISÉES :

Les jours ouvrables :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :
de 10h 00 à 12h00

Lutte contre les dépôts sauvages

En 2025, la 3^e édition de l'opération « La Corrèze, je l'aime, je la préserve » n'a pas eu lieu en avril à Nespouls. La raison ? Seuls deux dépôts sauvages de faible taille ont été recensés. Ce constat encourageant témoigne de l'engagement des chasseurs et des randonneurs qui sont de véritables sentinelles de la nature. Il convient de rappeler que le nettoyage de ces déchets représente un coût pour la collectivité. Si vous êtes témoin d'un dépôt illégal, notez le numéro de plaque du véhicule concerné et transmettez-le à la mairie. Concernant les pneus usagés, qui sont des foyers de prolifération pour les moustiques tigres, la mairie peut vous accompagner dans leur enlèvement.

Divagation des animaux

Il est interdit de laisser errer les animaux domestiques ainsi que les animaux sauvages apprivoisés ou détenus en captivité. Face à un problème de divagation de chiens ou de chats, le maire est habilité à intervenir.

Un animal est considéré en état de divagation lorsque :

- Un chien se trouve hors de portée de voix et de surveillance effective de son maître, à plus de 100 mètres de celui-ci.
- Un chat non identifié est repéré à plus de 200 mètres des habitations ou à plus de 1 000 mètres du domicile de son propriétaire, sans surveillance immédiate. Notre commune a signé une convention avec la fourrière animale de Brive. Les animaux errants peuvent y être déposés sous réserve de disponibilité. Avant toute démarche auprès de la fourrière, une autorisation du maire, disponible en mairie, est nécessaire.

Coordonnées de la fourrière animale

Route de Lissac 19100 Brive.

Téléphone : 05 55 88 16 63.

Horaires d'ouverture : 14h00 à 17h30.

Sécurité routière : adoptons les bons comportements !

La municipalité souhaite alerter les habitants sur une recrudescence de comportements routiers dangereux, particulièrement dans les traversées de villages.

Bien que ces infractions ne soient pas exclusivement commises par des résidents de la commune, elles sont constatées de manière récurrente à certains horaires spécifiques.

Face à cette situation et, en raison de l'inefficacité et du coût élevé de certains aménagements routiers, d'autres mesures sont actuellement à l'étude. En lien avec les forces de l'ordre, l'installation de dispositifs de surveillance permanents est envisagée, notamment **rue Saint Julien**, à proximité de l'église, afin d'identifier et de sanctionner les contrevenants.

Nous faisons appel à votre responsabilité et à votre civisme : veillez à adapter votre vitesse et à faire preuve de la plus grande vigilance pour la sécurité de tous.

Conformément à l'article L.2313-1 du CGCT, cette note présente de manière brève et synthétique les grandes lignes du budget 2025 de la commune.

1. Principes Généraux

Le budget 2025 a été voté le **15 avril 2025**, dans le respect des règles budgétaires (annualité, équilibre, unité, etc.). Il vise :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en assurant un service public de qualité.
- La limitation de la dette et du recours à l'emprunt.
- La mobilisation maximale des subventions disponibles.

2. Section de Fonctionnement

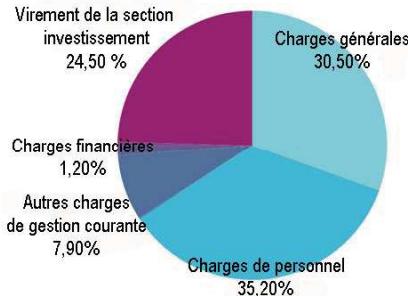
Cette section couvre les **dépenses courantes** nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux.

Données clés 2025

Dépenses :	722 779,83 €
Recettes :	722 779,83 €
Autofinancement dégagé :	179 578,83 €

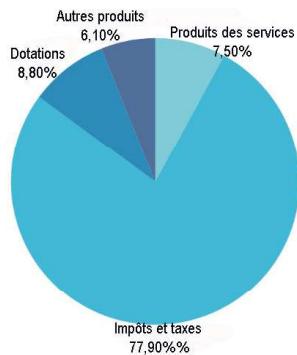
Répartition :

• Dépenses de fonctionnement



• Recettes de fonctionnement

Fiscalité 2025



- Taxe foncière sur le bâti : 33,94 % → **243 350 €**
- Taxe non bâti : 152,94 % → **16 670 €**
- Résidences secondaires : 7,66 % → **6 833 €**
- Attribution de compensation (Agglo) : **254 179 €**

3. Section d'Investissement

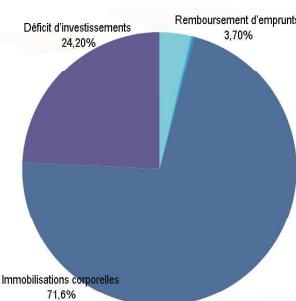
Elle finance les **projets structurants** pour le développement à long terme.

Données clés 2025

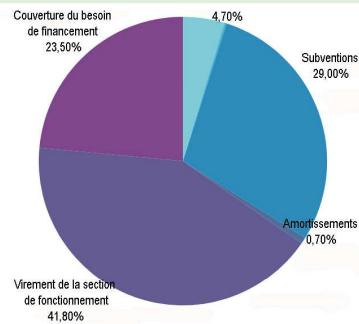
Dépenses : 459 479,45 € (dont 26 291 € de restes à réaliser)
Recettes : 459 479,45 € (dont 30 322,19 € de restes à réaliser)

Répartition :

• Dépenses d'investissement



• Recettes d'investissement



Principaux projets

- Création d'une aire de loisirs et sportives intergénérationnelle
- Travaux de voirie
- Réaménagement d'un appartement dans le presbytère (ancien local des infirmières)
- Installation d'une pompe à chaleur dans la salle de classe du bas de l'école
- Panneaux photovoltaïques sur un pan de l'école

Subventions

Forte participation :

- Département
- État
- Fonds de soutien de l'Agglomération de Brive

4. Endettement

- Capital restant dû : 273 139,88 €
- Annuité 2025 : 15 895,62 € (capital) + 8 437,19 € (intérêts)

Conclusion.

Les éléments cités ci-dessus nous montrent le budget voté pour 2025, qui nous laisse à ce jour une marge de capacité d'investissement.

La commune de Nespouls investit puisque ses dépenses d'équipement ont varié de + 6,6% entre 2021 et 2024 passant de 166 000 € à 272 000 € tout en diminuant ses dettes financières -19,4 (343 225 € en 2021 pour atteindre 272 655 € en 2024).

Ce constat indique que la commune produit une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir ses investissements tout en maîtrisant ses dettes financières.

Les dépenses totales de fonctionnement ont diminué de 4 % entre 2021 et 2024 : la commune maîtrise ses charges de personnel puisque ces dernières ont diminué passant de 53 % du budget à 48%.

Les recettes totales de fonctionnement ont augmenté de 19%, principalement les dotations et les participations de l'état et les produits issus de la fiscalité directe locale (sans augmentation du taux des impôts locaux).

Pour terminer le taux d'endettement est de 1,45 année : c'est-à-dire qu'il faudrait à la commune 18 mois pour rembourser la totalité de sa dette en sachant que les délais moyens pour les communes sont entre 5 et 7 années.



Le moustique tigre n'est pas un simple nuisible. Il envahit nos espaces de vie pendant cinq mois de l'année, perturbe nos journées et surtout, il est porteur de maladies graves comme la dengue, le chikungunya ou zika.

Son expansion est inévitable, mais nous avons le pouvoir d'agir pour limiter sa prolifération.

Le moustique tigre : un envahisseur silencieux mais redoutable

Le moustique Aedes albopictus, plus connu sous le nom de **moustique tigre**, est une espèce originaire d'Asie du Sud Est. Son corps et ses pattes, ornés de fines zébrures noires et blanches, lui confèrent une apparence distinctive. De petite taille, il mesure environ **5 mm**, soit l'équivalent d'une fourmi, et demeure **deux fois plus petit que le moustique commun**.



Biologie et cycle de vie

Seule la **femelle moustique tigre** est responsable des piqûres :

- Elle ne s'accouple qu'une seule fois dans sa vie.
- Sa fécondité demeure constante avec l'âge, produisant **75 à 100 œufs par ponte**.
- Elle pond en moyenne **tous les quatre jours**.
- Son développement aquatique varie de **5 et 10 jours**, mais peut être inférieur à **7 jours en été**.
- Sa durée de vie est d'environ **un mois**, tandis que le **mâle ne vit que quelques jours**.

Un mode de ponte particulier

De mai à novembre, la femelle privilégie les **petits volumes d'eau** pour pondre ses œufs : **un simple bouchon de bouteille d'eau suffit** ! Contrairement à d'autres espèces, elle ne pond pas directement dans l'eau, mais sur **les parois de récipients** contenant de l'eau stagnante. Ceux-ci deviennent des **gîtes**

larvaires : vases, pots, coupelles, récupérateurs d'eau de pluie, fûts, bidons, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots... Même des objets laissés dans le jardin, tels que jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux, peuvent constituer des sites de ponte.

À l'inverse, les piscines entretenues, mares, rivières, étangs, flaques d'eau et zones humides ne sont pas des sites de prédilection pour cette espèce.

Une survie hivernale redoutable

Les œufs du moustique tigre entrent en **dormance** durant l'hiver. Même en l'absence d'eau, ils peuvent **survivre plusieurs mois** avant d'éclore au printemps, lorsque les conditions redeviennent favorables.

Une menace active en journée

Rapide et discrète, la femelle moustique tigre **pique en plein jour**, principalement :

- ◆ Le matin, entre **7 h et 8 h**.
 - ◆ En fin d'après-midi, entre **18 h et 20 h**.
- Elle se nourrit du sang humain et animal, indispensable à la maturation de ses œufs, et **peut piquer entre 10 et 26 fois par minute**. À ce jour, aucun symptôme n'a été observé chez les animaux domestiques.

Nespouls sous surveillance entomologique

Face aux risques liés à la dissémination de **maladies virales appelées arboviroses**, le moustique tigre fait l'objet d'une **surveillance entomologique** mise en place par **QUALYSE**, à la demande de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (A.R.S.).

En 2024, **trois pièges pondoirs** ont été installés dans la commune de **Nespouls**, relevés chaque mois entre mai et novembre pour évaluer la présence et la densité du moustique tigre. L'un de ces pièges situé au **Monument aux Morts** a révélé la présence d'œufs. **Nespouls a ainsi été déclarée colonisée en 2024**, comme 41 autres communes de la Corrèze. Au total, les communes colonisées représentent **54 % de la population du département**.

Une action locale indispensable

Selon l'article R1331-13 du Code de la Santé Publique, le maire a la responsabilité de prévenir l'implantation et le développement d'insectes vecteurs. **Il est donc essentiel d'identifier et d'éliminer les gîtes larvaires, tant sur le domaine public que chez les particuliers**. Une intervention précoce, dès le printemps (à partir d'avril), permet de limiter la prolifération estivale.

Un premier plan d'attaque dans le domaine public : le cimetière

Un panneau d'information sera installé à proximité des points d'eau au cimetière pour sensibiliser les usagers. L'objectif : inciter à **supprimer les coupelles des pots de fleurs ou à les remplir de sable** mis à disposition par la municipalité.

le moustique tigre !

NESPOULS INFOS N° 62

Une action collective indispensable dans le domaine privé

80% des sites de ponte se trouvent sur des propriétés privées.
L'élimination des gîtes larvaires est la solution la plus efficace pour lutter contre la prolifération du moustique tigre.

Adoptez les bons gestes



La liste DES BONS GESTES

LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y piendra l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

COUVRONS avec une voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même si l'on a un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

Coupez l'eau au moustique tigre !

Et passez le message à votre voisin

Toutes les infos et les flyers à télécharger ici !

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Regards de descente de gouttière
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et pulvériser.

150 m

L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles

- 1 Une fois par semaine - de mai à novembre -, vider les contenants retenant de l'eau dans votre jardin et instaurer un rituel de surveillance (« le jour du moustique »).
- 2 Protégez vos récupérateurs d'eau avec une moustiquaire et ranger à l'abri tout récipient pouvant retenir l'eau.
- 3 Nettoyez les gouttières obstruées une fois par an
- 4 Mobilisez vos voisins ! Le moustique tigre qui a une faible

aptitude au vol ne dépasse pas 150 mètres autour de son lieu de naissance. Limiter sa prolifération est une responsabilité partagée : en réduisant les nuisances chez soi, on protège aussi son entourage.

Signalez sa présence !

Vous avez repéré un moustique tigre ? Signalez-le ! Chaque signalement contribue à la surveillance et complète les actions locales mises en place. Rendez-vous sur le site

https://signalement-moustique.anse.fr/signalement_albopictus/

Un questionnaire vous aidera à confirmer s'il s'agit bien d'un moustique tigre.

Une colonisation maîtrisée

L'extension du moustique tigre est désormais inévitable et toutes les communes de la Corrèze sont touchées avec des densités variant selon l'efficacité des actions locales.

Des solutions concrètes

Protégez-vous du moustique tigre grâce à une application dédiée : ZZZapp. Téléchargeable sur Google Play ou App Store.

Des actions de prévention peuvent être mises en place dans notre commune :

- Cahier de plaintes en mairie
- Diagnostics de gîtes larvaires
- Réunions publiques
- Sensibilisation en porte-à-porte

Et si nous formions un réseau d'ambassadeurs anti-moustique ?

Un groupe d'habitants engagés pour sensibiliser leur village, identifier les gîtes larvaires et diffuser les bonnes pratiques.

Vous souhaitez participer ? Signalez votre engagement en mairie et unissons nos efforts pour stopper l'invasion du moustique tigre !

Relevons le défi et luttons ensemble contre ce fléau de l'été !

« La chasse aux moustiques ! »

1. Toutes les semaines, vider les contenants retenant de l'eau.

2. Couvrir les récupérateurs d'eau d'une moustiquaire et ranger les récipients potentiels.

3. Nettoyer les gouttières obstruées 1 fois par an.

Les « mille grues » de Sadako Sasaki et la commémoration du 8 Mai à Nespouls

Dans toute commémoration de la fin d'une guerre se cache en filigrane, un souhait profond de paix. Pour ce quatre-vingtième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, les enfants de CE2, CM1 et CM2 de la classe d'Amandine Erard, ont été sensibilisés à l'histoire des « Mille oiseaux de Sadako » lue par maîtresse Christine médiathécaire bénévole.

Mais de quoi parle cette histoire ? Elle raconte la vie d'une fillette japonaise, Sadako Sasaki, née à Hiroshima le 7 janvier 1943 et morte dans la même ville en octobre 1955. Sadako Sasaki avait deux ans lorsque la bombe atomique détruisit Hiroshima le 6 août 1945. Bien qu'elle ait survécu sans blessures apparentes, les radiations laissèrent des séquelles invisibles. Pendant des années, elle vécut une enfance normale et joyeuse, excellant en course à pied. Mais en 1954, après une course victorieuse, elle ressentit une fatigue inexplicable et s'effondra. Son état empirant, elle fut hospitalisée et on lui diagnostiqua une leucémie, surnommée le « mal de la bombe atomique ».

Sa meilleure amie Chizuko lui offrit une grue en origami et lui raconta la légende des mille grues : selon la tradition, quiconque en plie mille peut voir son vœu exaucé. Sadako entreprit de les fabriquer, espérant guérir. Malgré son affaiblissement, elle continua à plier ses grues avec tout papier disponible. Après en avoir réalisé six cent quarante-quatre, elle s'éteignit le 25 octobre 1955 à 12 ans.

Profondément touchés, ses camarades achevèrent les mille grues et levèrent des fonds pour ériger une statue en hommage à Sadako et aux enfants victimes de la bombe. Aujourd'hui, son histoire est un symbole de paix et d'espoir. Le monument de la paix des enfants, statue à la mémoire de Sadako, placée sur un piédestal en granit et tenant une grue en or dans ses bras ouverts, se dresse dans le Parc de la Paix d'Hiroshima avec à sa base cette inscription :

CECI EST NOTRE CRI
CECI EST NOTRE PRIÈRE
POUR CONSTRUIRE LA PAIX DANS LE MONDE

Tous les ans, des enfants du monde entier plient des grues et les envoient à Hiroshima. Les origamis sont disposés autour de la statue. **Grâce à Sadako, la grue en papier est devenue un symbole international de paix.** Et c'est aussi pour cette raison et pour défendre à leur manière la paix dans le monde, que les enfants de la chorale de Nespouls, ce 8 Mai 2025, ont eux aussi plié des origamis, des grues de papier comme celles de Sadako, juste avant la cérémonie de commémoration durant laquelle ils ont entonné des chants de paix.

C'est encore pour parler de paix qu'ils ont porté fièrement leur guirlande de grues du monument aux morts jusqu'à la salle polyvalente. Cette petite guirlande rappelle **que le mot PAIX reste l'un des plus beaux mots de notre langue avec le mot AMOUR et qu'ils sont à cultiver au quotidien dans tous les jardins du cœur et de la mémoire.**





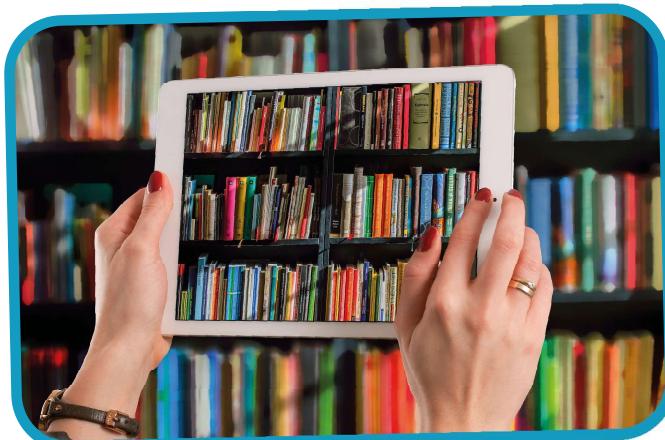
UNE MÉDIATHÈQUE À NESPOULS BIEN SÛR... MAIS UNE MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE AUSSI.

Vous savez tous qu'en haut du bourg, sur la route de Turenne, se trouve la médiathèque de Nespouls qui fait partie du réseau de la BD19 (Bibliothèque Départementale de la Corrèze). Ce que vous ne savez peut-être pas encore, c'est que vous pouvez y emprunter des livres adultes et enfants (romans, albums, bandes dessinées, livres régionaux, documentaires sur tous les sujets tels que la cuisine, le tricot, la nature, la philosophie, l'histoire, la géographie ...) et cela GRATUITEMENT.

Il suffit simplement de venir vous inscrire les jours d'ouverture (mercredi et samedi de 10h à 12h) afin d'obtenir votre carte de lecteur.

Aujourd'hui, la Bibliothèque départementale de la Corrèze, vous propose l'accès à une offre numérique en ligne accessible à tout moment sur vos ordinateurs, tablettes ...

La médiathèque numérique, qu'est- ce que c'est ?



C'est une plateforme de ressources numériques gratuites en direction des lecteurs des bibliothèques corréziennes. C'est un service mutualisé entre la ville de Brive, Tulle Agglo, Haute-Corrèze Communauté et le département de la Corrèze.

Des livres, de la presse, des films, de l'autoformation, des cours de langues, des révisions du CP à la terminale... y sont disponibles à tout moment.

Vous y découvrirez un catalogue emblématique de vidéos en ligne, constitué de près de 5 000 programmes et constamment enrichi (des films, des documentaires et des programmes jeunesse issus du meilleur d'ARTE et de la collection Univers Ciné).

Vous pourrez accéder à plus de 1600 titres de presse en illimité. **Notre quotidien régional «La Montagne» est maintenant disponible sur la médiathèque numérique de la Corrèze ainsi que toutes ses autres éditions (Cantal, Clermont, Creuse...)**



Vous trouverez aussi une multitude de cours en ligne pour approfondir tous vos centres d'intérêt (arts et loisirs créatifs, musique, bien-être et santé, bureautique, code et permis, langues, multimédia, soutien scolaire...).

Vous aurez également accès à une offre spécifique jeunesse, « Ma petite médiathèque », dédiée aux enfants de 3 à 12 ans avec des films d'animation, des documentaires, des livres, des jeux, de la musique ... des milliers de contenus issus du catalogue d'ARTE et d'une sélection d'éditeurs jeunesse incontournables.

Pour accéder à la médiathèque numérique, il vous suffit d'être inscrit dans l'une des bibliothèques du réseau de la Bibliothèque Départementale dont fait partie votre médiathèque de Nespouls. N'hésitez plus ! Pour avoir accès à cette mine de documents, venez juste vous inscrire gratuitement à la médiathèque. Une carte de lecteur vous sera délivrée et vous pourrez ainsi demander votre inscription gratuite à la médiathèque numérique de la Corrèze.

Votre inscription sera valable un an, puis à renouveler par la bibliothèque à votre demande ou sur la proposition d'une bibliothécaire. Sans renouvellement, votre compte sera supprimé, de manière automatique, deux mois après son expiration.

Afin de vous apporter plus de renseignements, voire de vous inscrire, une permanence aura lieu à cet effet le samedi 14 Juin de 10 heures à midi, à la médiathèque de Nespouls.

Et vous qui êtes déjà inscrits, vous pouvez aussi nous rendre visite ce jour-là si vous avez besoin de renseignements. Au plaisir de vous voir toutes et tous.

La sélection de la médiathèque

Le Coup de ❤

de Marie-Martine

Le printemps est là! Les tondeuses sont déjà entrées en action et on se prend à rêver d'un jardin potager généreux, de jardinières et de balcons joliment fleuris. C'est sans compter avec les insectes ravageurs qui peuvent réduire à néant tous nos rêves !

Mais si les insectes venaient à disparaître, nous ne pourrions plus produire une grande partie des fruits et légumes les plus consommés comme la fraise, la pomme, le kiwi, le chou, le tournesol, le café, le cacao, la vanille... Il y a donc les bonnes et les mauvaises bestioles....

En France, on compte près de 41000 espèces d'insectes, dont 2000 à 7500 insectes ravageurs, contre 5500 insectes auxiliaires qui sont liés à l'agriculture.

Alors comment faire pour éliminer les ravageurs et favoriser les auxiliaires tout en respectant l'environnement ?

Nous avons la plupart du temps des produits ou ingrédients à disposition chez nous (souvent dans la cuisine) pour préparer des recettes alternatives d'insecticides naturels: par exemple, du bicarbonate de soude alimentaire, du savon noir, de l'huile de colza, de l'alcool à 45° ou à 90°, du vinaigre blanc, du marc de café, de la cendre de bois, de l'ail, des oignons, du basilic, du citron et autres....

Et avec ces produits vous pourrez concocter des recettes qui vous permettront de vous débarrasser par exemple des chenilles, des fourmis, des pucerons, des punaises, des insectes à corps mous, des escargots, des limaces.

Les recettes sont données et détaillées dans un petit livre que vous pouvez emprunter à la bibliothèque de Nespouls. Le titre et la référence de l'ouvrage sont les suivants:

"STRATÉGIE ANTI-BESTIOLES AU JARDIN"

de Johann Gis

Réf: 635 GIS

ANTI-BESTIOLES



QUAND LA MAGIE DE PÂQUES S'INVITE EN SALLE

Malgré un ciel capricieux, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques a su préserver toute sa magie. Plutôt qu'au site de Belveyre en plein air, c'est dans la salle polyvalente que petits et grands se sont retrouvés pour partager ce moment de joie et de découverte. Et quel succès !

Le véritable héros de la journée ? Le fameux lapin VIP, vedette incontestée de la fête, qui a su captiver l'attention des enfants. Cette chasse pas comme les autres était rythmée par une phrase énigmatique à reconstituer : les jeunes participants devaient chercher des lettres cachées et prendre part à des jeux amusants pour en gagner d'autres. Une aventure ludique et palpitante qui a mis à l'épreuve leur sens de l'observation et leur esprit d'équipe.

Un immense merci à tous les enfants pour leur enthousiasme, aux parents et à la directrice d'école pour leur présence. Le Foyer Rural de Nespouls a également contribué au succès de l'événement avec le prêt généreux de sa machine à barbe à papa, ce qui a ajouté une touche sucrée et festive à cette belle journée.

L'Association des Parents d'Elèves "Les Lioneaux de Nespouls" vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour d'autres moments chaleureux et conviviaux en cette fin d'année scolaire. De belles surprises vous attendent !





En mémoire de Jacqueline Verlhac, pionnière et novatrice

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Jacqueline Verlhac, une figure emblématique de la commune de Nespouls. A l'aube de ses 86 ans, Jacqueline était bien plus qu'une simple habitante, elle incarnait l'esprit même de son village par son infatigable activité et son sens de l'initiative peu commun.

Au décès de son père, alors qu'elle n'avait que 15 ans, Jacqueline a su faire preuve d'une détermination remarquable en prenant aux côtés de sa mère, les rênes de la ferme familiale. Sa résilience et sa force de caractère ont marqué les esprits et ont fondé les bases de son avenir de pionnière dans de nombreux domaines.

Au cours des années 70, Jacqueline fut une novatrice visionnaire qui, avec l'appui d'un soutien logistique performant, a su transformer le tourisme local en ouvrant dans son village de Belveyre les premiers gîtes ruraux et les chambres d'hôtes. Grâce à ses projets ambitieux, elle a également rénové plusieurs maisons, laissant ainsi une empreinte durable

sur la commune.

Jacqueline était aussi à l'origine de la relance de la foire de Belveyre, une fête emblématique de Nespouls. C'est une foire qu'elle a relancée en 1986 avec deux voisines Yvonne Picard et Aline Besse et c'est une foire qui perdure encore en 2025. Son immense générosité et son honnêteté sans faille expliquent pourquoi elle était toujours prête à rendre service et à aider les autres à trouver des solutions. Elle avait reçu le 22 mai 2022, lors de la cérémonie des vœux de printemps, une médaille et un titre de reconnaissance pour sa mobilisation pendant la crise du Covid19. La même année, elle avait également participé activement à une initiation à l'informatique, montrant une fois de plus son ouverture d'esprit.

Il y a deux ans, Jacqueline avait accepté de livrer à l'Association Les Amis du Causse, dont elle faisait partie, un témoignage sur son parcours de vie. Pour leur collection « Témoins du XXe siècle en Causse corrézien », Jean Paul Serre a recueilli ce précieux témoignage qui est aujourd'hui disponible à la Maison du Patrimoine de Nespouls et qui constitue un héritage inestimable pour les générations futures.

Jacqueline Verlhac restera à jamais dans nos coeurs comme une source d'inspiration, un exemple de dévouement et de résilience. Son amour pour Belveyre, son investissement au sein de la Société de Chasse et l'ensemble de ses contributions inestimables continueront de vivre à travers nos souvenirs et les histoires que nous partagerons. Un immense merci à Jacqueline pour tout ce qu'elle a fait à Nespouls.

SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

Entretien de vos gîtes et locations saisonnières
Expertise et qualité professionnelle et une blanchisserie écologique avec une gestion du linge

Tel : 06-69-32-31-35
 lesptitsservicesdenell@hotmail.com
 Les p'tits services de Nell

Les P'tits services de Nell

ÉCOLOGIQUE
ENvironnement

LG Services & Propreté
06 30 13 93 24

Travaux de l'habitat

Entretien des locaux, espaces verts...

Laurent QUILLAUME 19800 NESPOULS

Les délices de Tiphanie
Pâtisseries saines et gourmandes

Tiphanie Rivet

Gâteaux de voyage
Gourmandises énergétiques
Créations réduites en sucre
Biscuiterie
Pâtisserie événementielle

06 50 81 15 59
lesdelicesdetiphanie@gmail.com
lesdelicesdetiphanie
Distribution sur Nespouls & alentours

FRED.
ART. CREATION

06 49 47 94 74
fred.art.creation@gmail.com
Siret : 94169252700018

Personnalisation d'objets divers : mug, gourde, tapis de souris, porte-clés, carte de visite, T-shirt, polo, sweat, puzzle, etc...

<https://www.facebook.com/people/Fredartcreation/61574607025963/>



Tapis de souris

NESPPOULS
Foire de Belvreyre

VIDE GRENIER-ARTISANAT
Dimanche 15 juin 2025

Samedi 14 juin 2025
Tournois de pétanque et CONCERT gratuit, restauration.

Dimanche 15 juin 2025
Diverses animations toutes la journée.
BUVETTE ET RESTAURATION sur place.

**RÉSERVÉ VOTRE
EMPLACEMENT !**

**ADHÉRENTS AU FOYER RURAL DE
NESPPOULS :**
1 CONSO OFFERTE A LA BUVETTE
5 MÈTRES LINÉAIRES OFFERTS POUR
LE VIDÉ GRENIER!

Plus d'informations sur
FOYER.RURAL.NESPPOULS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

FÊTE DE LA MUSIQUE
Fruit de mob...Son de fête !
SAMEDI 21 JUIN

NESPPOULS
Zone de la Croix Blanche

Rando mob 9H00-13H00
Avec les LONG BREULEURS
Informations et inscriptions au 06.75.38.45.35

Concert et animations Mob !
DE 15H00 À 18H00
Après-midi midi avec "DJ MAX"
Pétanque et tombola

Concert à partir de 20H00
avec les groupes les "DIZZY" et "HIGH N HIGH ROOTS"
Et "DJ MAX"

RESTAURATION / BUVETTE
TOUTE LA JOURNÉE
BRASERO

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes



PROTÉGEZ LES ACCÈS



- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable ;
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

SOYEZ PRÉVOYANT



- Photographez vos objets de valeur ;
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT



- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés ;
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité ;
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE



- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
- N'inscrivez ni votre prénom ni votre situation matrimoniale sur votre boîte aux lettres ;
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

17

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare en composant le 17

AVANT DE PARTIR EN VACANCES



- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...) ;
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence ;
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne ;
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous disposez de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Bilan sportif de fin de championnat du RCVR

La saison de championnat s'est achevée avec une issue inattendue et plus que positive.

Pour mémoire, rappelons que notre troisième équipe évoluera la saison prochaine à un échelon supérieur, à savoir en régionale 3, c'était l'objectif à atteindre et nous l'avons réalisé.

Concernant nos deux équipes de fédérale, le dernier match s'est déroulé à Nespouls devant un très large public malgré des conditions météorologiques catastrophiques (j'en profite pour remercier le travail exceptionnel réalisé par nos bénévoles pour l'organisation de ces deux matchs).

Sur le terrain sportif, carton plein pour nos deux équipes avec une victoire de nos Espoirs sur le score de 33 à 23 et de notre équipe Fanion 25 à 20 contre une très valeureuse équipe de Malemort.

Nos deux équipes ont terminé à la cinquième et sixième place du championnat, ce qui a permis d'être qualifiés pour les phases finales du championnat de France.



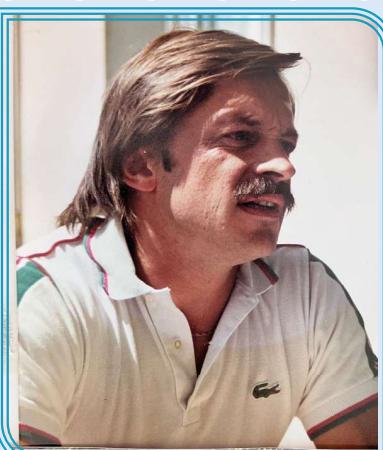
Durant cette saison, nous serons passés par toutes les émotions dans une poule très relevée (Cahors, Bergerac, Lormont) ne permettant aucune respiration au fil des rencontres.

Enfin, c'est avec une certaine émotion que je vous annonce la fin de la collaboration avec nos entraîneurs Cédric Leite, Jérôme Naves et Pascal Desson.

Cette décision était prise communément depuis le début de saison, je tiens à les honorer, à les remercier vivement du travail qu'ils ont mené jusqu'au bout de leur mission.

Dans un contexte économique difficile, je tiens à remercier chacun et chacune d'entre vous, chers partenaires, pour le soutien précieux que vous nous accordez et qui nous permet de faire vivre notre beau club du Rugby Causse Vézère Riverains.

Le Président François Leymarie



HOMMAGE À UN GRAND DU RUGBY

Yves Coly, dit Vitou, restera à jamais une figure emblématique du rugby à Nespouls. Passionné par le sport depuis son enfance, il a intégré tout naturellement, dès l'âge de 16 ans, la très récente Union Sportive Nespouloise (devenue R.C.V. en 2008). Le club lui doit beaucoup, à la fois dans ses succès et dans sa longévité.

Sur le terrain, il fascinait par son agilité, sa puissance et son intelligence de jeu. À chaque match, il déployait une énergie et un sens du collectif exemplaires, portant haut les valeurs du rugby. Respecté par ses coéquipiers, admiré par ses adversaires et acclamé par ses supporters, il laissait une empreinte indélébile.

Mais au-delà du jeu, Vitou était avant tout un homme d'une immense gentillesse, humble et discret. Son humour était habilement calibré et jamais forcé. Toujours un mot encourageant pour ses proches, toujours disponible pour aider, il savait que le rugby ne se résume pas à la compétition, mais repose sur la solidarité et le respect. Il en a fait la preuve lorsqu'il refusa de partir au C.A.B., préférant honorer son engagement envers son club de cœur.

Son souvenir restera gravé dans nos mémoires, non seulement pour ses exploits sur le terrain, mais aussi pour les moments de partage et de fraternité lors des troisièmes mi-temps. Comment oublier ses performances et ces instants joyeux qui résonnent encore ?

Merci pour tout, champion. Ton esprit continuera de vivre à travers ceux qui t'ont aimé et admiré. Le club du Rugby Causse Vézère et Riverains s'associe à la tristesse de ta famille et adresse toute son affection à tes enfants Vincent et Julie, à ta belle fille Vanessa, à tes petites filles, à ta mère et à ton frère Alain ainsi qu'à tous tes proches.

NESPOULS REDÉCOUVRE SES ARCHIVES ANCIENNES

Lors de la construction de la « Maison d'école » de Nespouls, en 1890, les bureaux de la mairie sont associés à ce bâtiment conçu alors avec tout le prestige dû à son rang. Un siècle plus tard, sous la mandature d'Yvon Seignolle, la mairie quitte ces bureaux un peu exigus pour s'installer dans les locaux libérés par le Syndicat agricole, dans le Bourg. Ce transfert s'accompagnera d'un déménagement des plus anciennes archives dans le grenier du presbytère, eux aussi récemment libérés.

Fonds de tiroir bien plus qu'archives bien classées, ces documents n'en constituent pas moins de précieux témoignages des temps anciens. Un important travail de classement a été réalisé par la Maison du Patrimoine. Elle les conservera désormais dans de meilleures conditions. Ils seront mis à disposition du public sous des modalités contrôlées.

Notes manuscrites, ébauches de lettres, résultats d'enquêtes diverses, documents de travail des conseillers ou des maires mélangés aux textes envoyés par la Préfecture... tous ces écrits disent beaucoup de



Carte d'alimentation des années 40

de la Maison du Patrimoine.

	26/31	169	54	129	16	15	10
<i>Recette de la mairie de Nespouls</i>							
Nombre de bœufs bruts					Jours	rodes bœufs	à manger
Pistou	3	10	2	2	"	"	1
Steak frites	1	2	2	2	"	"	1
Boeuf frites	1	2	1	1	"	"	1
Lardons frites	1	2	1	1	"	"	1
Magret	1	2	1	1	"	"	1
Déchets	20	2	19	19	"	"	1
Tomate	1	2	2	2	"	"	1
Desjardins	1	2	2	2	"	"	1
Paris Gall	1	2	2	2	"	"	1
Colombier	1	2	2	2	"	"	1

Exemple d'enquête sur le cheptel dans la commune, avant 1914

chose sur la vie

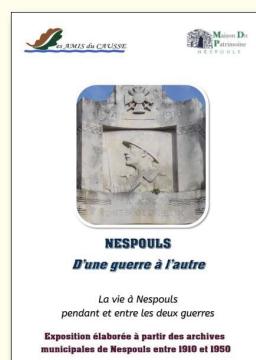
quotidienne des Nespoulois depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1970. Jean-Paul Serre, responsable de la Maison du Patrimoine, a exploité ce fond documentaire pour en proposer une exposition intitulée « Nespouls, d'une guerre à l'autre », sur la période de 1910 à 1950. Ces quarante années, qui ont connu deux guerres, ont vu une intense activité municipale et ont fortement marqué la vie quotidienne des Nespoulois. Cette exposition sera proposée au public durant quelques mois aux heures d'ouverture

de la Maison du Patrimoine.



Le 9 mai, dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération, une conférence a également pris comme support les documents redécouverts. Animée par Jean-Paul Serre, cette conférence a eu lieu à la salle polyvalente devant une cinquantaine de personnes. Les Amis du Causse étaient associée à l'organisation de cette soirée.

Des fascicules ont été publiés pour l'occasion. Ils sont disponibles à la Maison du Patrimoine (3 euros chacun)



Fascicule reproduisant le contenu de l'exposition



Recueil de témoignages écrits et oraux sur la période de la Seconde guerre mondiale à Nespouls.

Un extrait de la conférence du 9 mai est disponible en vidéo sur la chaîne YouTube de la mairie de Nespouls:

<https://www.youtube.com/@mairiedenespouls>

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait des délibérations votées aux séances du conseil municipal de décembre 2024, janvier et mars 2025

CONSEIL MUNICIPAL

du 10 décembre 2024

- ① Délibération portant définition des Zones d'Accélération ENR.
- ② Délibération concernant le renouvellement du contrat 3 C d'Odysée.
- ③ Délibération portant autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2025 avant le vote du budget primitif.
- ④ Délibération portant signature d'une convention avec Corrèze Ingénierie
- ⑤ Délibération portant renouvellement de l'abonnement à Intramuros
- ⑥ Délibération portant modification des annexes 1 et 2 à la convention de mise en place des services communs pour l'instruction des autorisations d'urbanisme afin d'intégrer l'instruction des autorisations préalables.
- ⑦ Délibération portant demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente (climatisation).
- ⑧ Délibération portant les admissions en non-valeur- créances irrécouvrables

CONSEIL MUNICIPAL

du 28 janvier 2025

- ① Délibération portant contribution de fonctionnement 2024 du Syndicat Mixte Ouvert Corrèze Centre de Supervision Départemental et conclusion d'une convention pour la mise en place des dispositifs de vidéoprotection.
- ② Délibération concernant l'installation d'une caméra de vidéoprotection au stade.
- ③ Délibération concernant la validation du tracé communal du schéma départemental de mobilités douces – Plan des Voies Vertes Pâles.
- ④ Délibération portant demande de D.E.T.R. (Dotation des Équipements des Territoires Ruraux) pour la réfection de la voirie 2025.
- ⑤ Délibération portant demande de D.E.T.R. dans le cadre du programme école numérique.
- ⑥ Délibération concernant le projet de Programme Local de l'Habitat (P.L.H.).

CONSEIL MUNICIPAL

du 11 mars 2025

- ① Délibération approuvant le compte administratif 2024.
- ② Délibération concernant l'affectation des résultats du compte administratif.
- ③ Délibération portant sur l'approbation du compte de gestion dressé par le receveur.
- ④ Délibération concernant une convention d'occupation de bureau entre la ville de Brive, la CABB, le CCAS de Brive et la commune de Nespouls.
- ⑤ Délibération portant sur l'adoption d'une convention de prestation de service avec la Régie Personnalisée de l'Aéroport Brive Vallée de la Dordogne.
- ⑥ Délibération concernant demande de subvention au titre du FEDER pour l'aménagement d'une aire de jeux et de loisirs intergénérationnelle.
- ⑦ Délibération portant demande au Fond de Soutien Territorial pour la voirie communale.
- ⑧ Délibération concernant l'avis de la commune sur le projet d'arrêté préfectoral de la liste départementale des sites d'intérêt géologique.

**Téléchargement du
compte rendu du
Conseil municipal sur
le site de la mairie
www.nespouls.fr
RUBRIQUE "VIE MUNICIPALE"**

Ateliers numériques dans votre commune

Médiation NUMÉRIQUE

400

**AGGLO
de Brive**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE BRIVE

GRATUIT



Pour les écoles

Accessibilités handicap

Ateliers personnalisés

Administration en ligne



Nespouls

05 55 85 82 22

Inscrivez-vous dès aujourd'hui auprès de votre mairie !

Aides financières pour l'amélioration de l'habitat privé : le plan d'action de l'Agglo

L'Agglo de Brive met en place des dispositifs financiers destinés aux habitants du territoire afin d'améliorer qualitativement et quantitativement le parc des logements privés. Entre 2016 et 2024, l'Agglo de Brive a accordé près de 1 900 000 € pour soutenir l'habitat privé.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) pour la période 2025-2031, l'Agglo de Brive renouvelle ses aides à l'amélioration de l'habitat privé et décline son plan d'action en plusieurs volets :

- ♦ **Réhabilitation des logements vacants** : aide destinée aux logements inoccupés depuis plus de deux ans, situés dans les centres-villes et centres-bourgs des communes de l'Agglo (48 communes concernées).
- ♦ **Adaptation du logement à la perte d'autonomie** : soutien financier pour aménager un logement afin de répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie.
- ♦ **Utilisation d'isolants biosourcés** : encouragement des ménages à réaliser des travaux d'isolation avec des matériaux écologiques.

Conditions générales d'éligibilité

Le logement bénéficiant d'une aide doit être occupé à titre de résidence principale pendant au moins trois ans, que ce soit par le propriétaire ou le locataire. Selon le Code de la construction et de l'habitation, une résidence principale est un logement occupé au minimum huit mois par an. Ainsi, il ne pourra pas être utilisé comme résidence secondaire ni être loué à des fins touristiques. Tout non-respect de cette règle pourra entraîner un remboursement total de l'aide reçue.

Réhabilitation des logements vacants : modalités spécifiques

Lors du dernier recensement en 2022, 34 logements vacants ont été identifiés sur Nespouls. Pour favoriser leur réhabilitation, l'aide est accordée *sans condition de ressources*. Les critères d'éligibilité sont les suivants :

La Maison l'Habitat vous accompagne dans la rénovation de votre logement

Des conseils et des aides pour tous :
de la rénovation énergétique à l'adaptation du logement...

Rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
maison-habitat@agglobrive.fr
Tél : 05 55 74 08 08

Immeuble consulaire
2^e étage
10, avenue du Général Leclerc
19100 Brive

- ♦ Le logement doit être vacant depuis plus de deux ans.
- ♦ Le logement doit être âgé de plus de 15 ans et situé en zone Ua du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- ♦ Les travaux engagés doivent atteindre un montant minimum de 20 000 € HT et porter sur au moins deux postes de travaux réalisés par des professionnels.
- ♦ Le diagnostic énergétique après travaux doit être classé en D.

Où s'adresser pour bénéficier de ces aides ?

La Maison de l'Habitat de l'Agglo de Brive, service gratuit d'informations et de conseils pour les questions relatives au logement et à la rénovation de l'habitat, est chargée de l'instruction des dossiers de subvention. Chaque dispositif comporte des critères d'éligibilité liés aux ressources, des modalités de calcul de l'aide et une liste de pièces justificatives à fournir pour l'instruction du dossier et le versement des subventions.

Maison de l'Habitat

**Immeuble Consulaire 2^e étage 10 avenue du Général Leclerc
19100 Brive
05 55 74 08 08
maison-habitat@agglobrive.fr**
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Gérez facilement vos factures avec l'appli Tout sur mon eau

CONSO - INFOS - CONSEILS PERSO

Téléchargez l'appli Tout sur mon eau

AGGLO de Brive **SUEZ**

DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

ÉTAT CIVIL*De janvier à avril 2025***Naissance**

Louise, Valérie, Florence
POLLET née à Brive le 22 mars 2025 de Lucie et Pierre POLLET.

Décès

- Marie-Louise, Jacqueline VERHLAC décédée à Brive le 22 février 2025.
- Sergio Fernando PIMENTA DIAS décédé à Brive le 1er mars 2025.
- Yves Bernard COLY, décédé à Limoges le 22 avril 2025.

DIVERS**Mission locale**

Depuis 20 ans, la Mission Locale est présente sur notre commune. Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans. Monsieur BESSODES (06 67 64 44 49) assure une permanence à la mairie de Nespouls, tous les deux mois en fonction des demandes

*Prochaine permanence
le 18 juin au matin*

Coordonnées de la Mission Locale

Tel : 05 55 17 73 00

Courriel:

contact@missionlocalebrive.fr

*Adresse : 8, avenue André Jalinat
19100 BRIVE*

Cabinet infirmières

*Sur rendez-vous 7j/7 et 24h/24 au numéro suivant:
06 75 21 51 24*

*Caroline Lenglet responsable de l'équipe
Adresse : 1, rue de la Fontaine du Bourg*

AIDE MÉMOIRE
**HORAIRES D'OUVERTURE
DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE**
 L'APC est ouverte:

Les lundis, mercredis et vendredis..... **de 08h45 à 12h15**

Les mardis et jeudis **de 13h15 à 16h30**

Les samedis **Fermé**

Téléphone de l'agence : 05.19.59.03.70.

Mairie**ADRESSE :**

14, Place de la Croix Blanche
19600 NESPOULS

**HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT
DE LA MAIRIE**


Lundi :09h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Mardi :09h00 à 12h30

Mercredi :09h00 à 12h30

Jeudi :09h00 à 12h30

Vendredi :09h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00

Samedi :Fermé

PERMANENCES DES ÉLU.E.S.

Lundi	09h -12h	Monsieur le Maire François PATIER
Mercredi	10h -12h	Bernard ROCHE, adjoint au Maire
Jeudi	10h -12h	Myriam AUSSEL, adjointe au Maire
Jeudi	10h - 12h	Monique SERRE, adjointe au Maire (sur rendez vous)
Vendredi	10h - 12h	Franck BARONI, adjoint au Maire
Samedi	10h - 12h	Monsieur le Maire François PATIER

Les élu.e.s peuvent vous rencontrer sur rendez-vous
en téléphonant à la mairie : 05 55 85 82 22

Vous pouvez joindre les élu.e.s aux courriels suivants

Secrétariat de la Mairie :mairie@nespouls.fr

Voirie :fbaroni.voirie@nespouls.fr

Communication :communication@nespouls.fr

Commission Communale d'Action Sociale:..ccas@nespouls.fr

Affaires scolaires :ecoletina@nespouls.fr

Gestion du cimetière :serre.monique@nespouls.fr

AGENDA
**A suivre sur Intramuros
Nespouls**


IntraMuros

